

PAC POST 2020 : DES PROPOSITIONS FORTES ET URGENTES POUR L'AVENIR DU PASTORALISME EN FRANCE

**En faveur des fermes pastorales,
nous nous mobilisons pour :**

- Une PAC prenant davantage en considération le pastoralisme,
- Une majoration des aides sur les premiers hectares pour soutenir les petites fermes pastorales,
- Le plafonnement des aides pour stopper les rentes de situation et la course à l'agrandissement,
- L'éligibilité aux aides de toutes les surfaces pastorales à composantes arbustives et arborées, y compris celles ayant entre 20 et 50 % de ressources alimentaires (prorata 50-80),
- La reconnaissance des châtaignes et glands comme ressource alimentaire pour les troupeaux,
- Le maintien du pouvoir décisionnel de l'éleveur-euse sur sa déclaration PAC.

La France doit utiliser toutes les marges de manœuvre, disponibles dans le règlement européen, pour soutenir dans la durée ces surfaces. Ce soutien passe par la mise en place d'un système d'évaluation et contrôle simple et adapté aux réalités du terrain ainsi qu'aux pratiques de gestion collective.

**Nous ne laisserons pas les surfaces
pastorales ni être abandonnées ni
être accaparées par quelques-uns.**

**Pour des territoires vivants avec
des paysan-ne-s nombreux**

**Le pastoralisme est une solution
face à l'enjeu climatique !
Soutenons-le !**



Confédération paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne
et la défense de ses travailleurs

La Confédération paysanne est, depuis 1987, un acteur majeur du syndicalisme agricole français qui porte des valeurs de répartition et de solidarité. Le projet pour une agriculture paysanne, qu'elle défend avec constance depuis sa création, est cohérent et global.

CONTACTER LA CONF'

- ✉ : contact@confederationpaysanne.fr
- 🌐 : www.confederationpaysanne.fr
- ☎ : 01 43 62 04 04

👉 PASTORALISME

NOS PROPOSITIONS POUR UN ÉLEVAGE PASTORAL VIVANT ET CRÉATEUR D'EMPLOIS



Confédération paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne
et la défense de ses travailleurs

LE PASTORALISME : DES PRATIQUES DYNAMIQUES ET INDISPENSABLES SUR DES TERRITOIRES DIFFICILES

Un mode d'élevage et de production de qualité

Le pastoralisme consiste à faire pâturer sur des milieux dits « naturels » et très diversifiés : en zones humides, en garrigues, en alpages ou estives, etc. en complément, ou pas, de prairies permanentes. Le pastoralisme repose sur un vrai savoir-faire. C'est une articulation permanente entre : alimenter chaque jour et au mieux les troupeaux, tout en assurant simultanément, par la gestion du pâturage, le bon renouvellement des ressources pour les années suivantes. C'est un mode d'élevage efficace pour une production qualitative, respectueuse du bien-être animal, de l'environnement et de l'humain. Les surfaces pastorales où les troupeaux se nourrissent (parcours constitués d'arbustes, épineux et fruits comme les glands et châtaignes) sont donc le principal support de production en élevage extensif (viande, lait, fromage, laine).

Le pastoralisme, une réalité économique

En 2015, sur les 27,8 millions d'hectares de surface agricole utile française :



**1,8 million
d'ha**

de surfaces
pastorales
(hors prairies
permanentes)



**0,29 million
d'ha**

de bois pâturés



**14 000
fermes**

en élevage pastoral,
avec près de
900 000 UGB

Un mode d'élevage moderne et productif

Les surfaces pastorales ont une valeur agricole et sociétale très importante. Les éleveurs et éleveuses, qui travaillent sur des surfaces pastorales, perpétuent un mode d'élevage qui a largement démontré sa pertinence au fil des siècles tout en s'adaptant aux changements sociétaux.

Les surfaces pastorales garantissent une ressource alimentaire résiliente en cas de sécheresse, et ceci est d'autant plus vrai dans le contexte actuel de changement climatique. Elles permettent une valorisation de terres agricoles sur des territoires difficiles, ainsi qu'une valorisation des surfaces agricoles sur lesquelles aucune autre production n'est possible, souvent dans un contexte local de déprise agricole.

Un mode d'élevage apportant de nombreux services à la société

- **Climatiques** : prévention des incendies ou autres catastrophes naturelles (inondations, avalanches), stockage de carbone.
- **Écologiques** : entretien des paysages et stimulation de la biodiversité.
- **Sociaux** : emploi, maintien d'activité et de vie dans des territoires ruraux et de montagne.
- **Économiques** : moindre dépense pour les collectivités pour entretenir le foncier.



MANQUE DE RECONNAISSANCE DU PASTORALISME DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES

PAC 2015-2020 : complexité de reconnaître et de contrôler les surfaces pastorales

La PAC actuelle a augmenté les surfaces éligibles aux aides, mais a créé de fortes disparités :

- **Baisse des aides** pour les petites fermes,
- **Maintien des aides** pour certaines,
- **Explosion des aides** pour d'autres, faute de plafonnement des aides, créant de vraies rentes de situation.

À cela, s'ajoutent de lourdes pénalités du fait de la complexité et de la subjectivité de la méthode d'évaluation et de contrôle.

Du fait de leur hétérogénéité, les surfaces pastorales ne sont pas reconnues à leur juste valeur par la PAC. Pourtant, les fermes utilisant ces surfaces font face à des contraintes, que n'ont pas d'autres systèmes, induisant des coûts de matériel, de travaux, de main-d'œuvre plus importants.

PAC post 2020 : une opportunité

Avec la PAC post-2020, la France pourrait sécuriser et simplifier la reconnaissance des surfaces pastorales, nous avons donc une vraie opportunité de mieux reconnaître ces surfaces, de mettre fin aux rentes de situation et aux inégalités.